



Rapport d'activité 2024

Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	3
1.1. Les caractéristiques générale de la délégation de service public	3
1.1.1. Objet et étendue de la délégation	3
1.1.2. Autorité délégante	3
1.1.3. Délégataire	3
1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants	3
1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat	3
1.2. Les caractéristiques intrinsèques du service	4
1.2.1. Les services fournis	4
1.2.2. Les installations	4
1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant	5
1.2.4. Les horaires d'ouverture	5
1.2.5. Les moyens en personnel	5
1.2.6. La formation	6
2. L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE	7
2.1. Evolution de la population et de la mortalité en France	7
2.2. Évolution de la crémation en France	9
2.3. Analyse du registre des crémations	10
2.3.1. Répartition par types de crémation	10
2.3.2. Évolution du nombre annuel de crémations	10
2.3.3. Évolution mensuelle du nombre de crémations	11
2.3.4. Répartition des crémations par sexe	12
2.3.5. Destination des cendres	12
2.3.6. Fréquentation de la salle de cérémonies	13
2.3.7. Provenance des défunt	14
2.4. Autres indicateurs de qualité	14
2.4.1. Comité d'éthique	14
2.4.2. Cérémonie du Souvenir	15
2.4.1.1. Registre d'appréciation du service	16
2.4.1.2. Les journées portes ouvertes ou invitations aux opérateurs funéraires	16
2.4.1.3. Les cérémonies personnalisées	16
2.4.1.4. La démarche relationnelle d'OGF vis-à-vis des familles	16
2.4.1.5. La communication	17
2.4.1.6. La visibilité WEB	18
2.4.1.7. Élimination des déchets métalliques	19
2.4.1.8. Protection du Travailleur Isolé (PTI)	20
2.4.1.9. La Certification de services Qualicert ®	21
2.5. Compte rendu technique	21
2.5.1. L'équipement de crémation	21
2.5.2. Conformité des installations du crématorium	21
2.5.3. Travaux d'entretien du crématorium	23
3. L'ANALYSE FINANCIERE DE L'ACTIVITE	24
3.1. Tarifs appliqués	24
3.1.1. Les tarifs des prestations du service public	24
3.1.2. La révision des tarifs	25
3.2. Compte-rendu financier	25
3.2.1. Présentation du Compte de résultat	25
3.2.2. Commentaires sur le compte de résultat	27
3.3. Compte rendu bilan sur les biens et immobilisations	33
3.3.1. État de variation de patrimoine	33
4. PERSPECTIVES 2025	34
ANNEXE 1 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS	35
ANNEXE 2 : CERTIFICATION DE SERVICES QUALICERT ®	37

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1.1. Objet et étendue de la délégation

La ville d'Aubagne a confié OGF la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation du crématorium sur un terrain appartenant à la ville d'Aubagne au sein du cimetière Fenestrelles.

1.1.2. Autorité délégante

Métropole Aix-Marseille-Provence depuis le 1er janvier 2018.

1.1.3. Délégataire

OGF
Société par actions simplifiée au capital de 40.904.385 €
RCS Paris B 542 076 799
Siège social : 31, rue de Cambrai – 75019 Paris
Habilitation n°25-92-0252

1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président : M. Alain COTTET
Directeur Délégué : M. Raphaël CAMPION
Directeur de secteur opérationnel : M. Thierry BRETEAU

1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Contrat de délégation de service public, sous forme de concession, signé le 27 juillet 2004 et le 11 août 2004, pour une durée de vingt-sept ans à compter de la date de notification de la convention de délégation intervenant après visa des services préfectoraux chargés du contrôle de légalité, le 17 août 2004, soit jusqu'au 16 août 2031.

1.2. LES CARACTÉRISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

1.2.1. Les services fournis

Les prestations à la charge du concessionnaire, dans le respect des lois et règlements en vigueur, comprennent :

- L'information des familles concernant le déroulement de la cérémonie, les modalités de remise des cendres, les tarifs.
- La réception des cercueils.
- L'accueil des familles aux horaires définis dans le règlement intérieur.
- L'organisation de cérémonies à la demande des familles.
- La vérification du dossier administratif de crémation et les contrôles techniques avant l'introduction du cercueil dans le four de crémation.
- La crémation des cercueils.
- La pulvérisation des cendres.
- Le recueil des cendres dans une urne qui sera remise à la famille.
- La dispersion des cendres dans le jardin du souvenir, à la demande des familles.
- La prise en charge de la crémation d'indigents domiciliés à Aubagne après autorisation du Maire, conformément à la réglementation.
- La remise des cendres aux familles.
- La tenue des registres obligatoires.
- Les contrôles techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement de crémation.
- L'entretien et le nettoyage de l'ensemble des locaux publics et professionnels.
- La crémation des restes mortels exhumés. Le dépôt des cendres des restes mortels exhumés à la demande d'un Maire sera fait dans le cimetière de la commune d'origine ou à défaut, dans un lieu spécialement affecté à cet effet par la commune d'Aubagne.
- La crémation des pièces anatomiques d'origine humaine dans le cadre des textes en vigueur.
- L'entretien et la maintenance du bâtiment, de l'équipement de crémation et des équipements.

1.2.2. Les installations

Les locaux techniques sont conçus de manière à éviter tout contact avec les familles.

Le crématorium comprend :

- des locaux ouverts au public :
 - un hall d'accueil,
 - un espace de rencontre,
 - une salle de cérémonie de quatre-vingts places assises devant permettre le recueillement,
 - une salle de remise des cendres équipée d'un support audiovisuel permettant de visualiser l'introduction du cercueil,
 - un salon d'attente,
 - des sanitaires, avec accès handicapés.
- Des locaux techniques à l'usage exclusif du personnel :
 - un local d'introduction du cercueil,
 - un local des fours équipé d'un four de crémation et d'une ligne de filtration,
 - un local de dépôt temporaire d'urnes,
 - un bureau,
 - un vestiaire, sanitaires et douches pour le personnel.

1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégué

La construction a entièrement été réalisée et financée par le délégataire.

Pendant toute la durée de la concession, OGF exploite le service à ses risques et périls exclusifs.

La ville d'Aubagne met à disposition du délégataire un terrain sur la durée de la concession en contrepartie d'une redevance d'exploitation comprenant une part fixe de 3 000 euros révisée au mois de novembre dans la même proportion que les tarifs de crémation, ainsi qu'une part variable en fonction du chiffre d'affaires réalisé (3% du chiffre d'affaires hors taxes crémation).

1.2.4. Les horaires d'ouverture

Le service de crémation est assuré du lundi au vendredi et le samedi matin. Les horaires sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

	Horaire d'accueil des familles	Heures de crémation
1ère crémation	8h00	8h30
2ème crémation	10h00	10h30
3ème crémation	12h00	12h30
4ème crémation	14h00	14h30
5ème crémation	16h00	16h30
6ème créneau (cérémonie)	17h00	-

- le samedi de 9h00 à 12h30

	Horaire d'accueil des familles	Heure de crémation
1ère crémation	10 h 00	10 h 30
2ème crémation	12 h 00	12 h 30

1.2.5. Les moyens en personnel

L'équivalent de trois personnes concourent en 2024 à temps complet à la tenue quotidienne du site :

- Un responsable de crématorium,
- Deux agents de crématorium,

Les principales tâches qui leur sont dévolues sont les suivantes :

- accueil des familles,
- tenue du planning de crémations,
- organisation de cérémonies,
- accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles,
- tenue des registres de crémations et contrôles administratifs,
- réalisation des crémations,
- recueil des cendres,
- entretien et nettoyage des installations techniques.

Grâce à cet effectif, OGF est à même d'assurer la continuité du service public et de pallier toute absence ou surcroît d'activité.

Ces trois personnes sont placées sous l'autorité de Thierry BRETEAU, Directeur du secteur.

OGF assure également l'encadrement du crématorium au travers ses équipes de direction régionale et nationale, afin d'améliorer les conditions d'exécution du service délégué.

1.2.6. La formation

Pour l'exécution des missions qui leur sont confiées, les agents du crématorium ont bénéficié d'une formation concernant les points suivants :

- la législation sur la crémation et ses évolutions récentes concernant le traitement des pièces anatomiques notamment,
- les procédures internes d'OGF en matière de gestion des crématoriums,
- les vérifications administratives des dossiers de crémation,
- l'accueil des familles, la remise de l'urne et la dispersion des cendres,
- les rappels théoriques et pratiques liés à la technologie des fours de crémation (cycles de crémation, régulation des fours, techniques d'entretien et de dépannage, consignes de sécurité),
- la gestion des éventuelles pannes en présence d'une famille,
- les consignes d'hygiène et de sécurité,
- la protection incendie,
- l'habilitation électrique HOBO pour personnel non électricien.

Une fois par an le responsable du crématorium réalise un autocontrôle à l'aide d'une grille d'évaluation afin de s'assurer de l'application des procédures.

2. L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

2.1. EVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA MORTALITE EN FRANCE

Au 1er janvier 2025, la France compte **68,6 millions d'habitants** dont 66,4 millions en France métropolitaine. La population augmente de 169 000 habitants soit 0,25 % de plus qu'un an auparavant.

En 2024, La France a comptabilisé **663 000 naissances**, soit **-2,2 % qu'en 2023**. Cette baisse est d'une ampleur nettement moindre que celle enregistrée entre 2022 et 2023 (-6,6 %) mais elle reste plus forte que celle observée en moyenne chaque année entre 2010 et 2022 (-1,3 % périmètre France hors Mayotte), 2010 étant le dernier point haut des naissances.

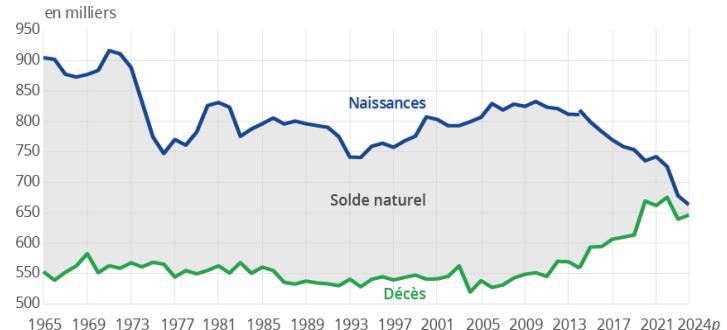
Au total, le nombre de naissances en 2024 est inférieur de 21,5 % à son niveau de 2010 (France hors Mayotte), et est le plus bas niveau observé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le nombre de naissances dépend, d'une part, du nombre de femmes dites en âge d'avoir des enfants et, d'autre part, de leur fécondité. Depuis 2016, la population féminine âgée de 20 à 40 ans a peu évolué en nombre.

La baisse des naissances depuis cette date s'explique donc principalement par le recul de la fécondité. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,62 enfant par femme contre 1,66 enfant par femme en 2023.

Un **solde naturel à peine positif**. Il s'établit à +17 000 en 2024 contre +47 000 en 2023, qui était déjà le niveau le plus faible depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le solde naturel diminue entre 2023 et 2024 sous l'effet combiné d'une baisse des naissances et d'une hausse des décès. Il s'était légèrement redressé en 2021 sous l'effet d'un rebond des naissances, puis avait baissé de nouveau en 2022 et en 2023, les naissances diminuant et les décès restant à un niveau élevé.



Le nombre de décès augmente de 1,1 % en 2024

646 000 personnes sont décédées en France selon les estimations de l'INSEE début janvier 2025, soit **+1,1 % par rapport à 2023**, année où la mortalité avait reculé de -6,5% par rapport à 2022.

De tendance générale et profonde depuis 2011, la hausse de la mortalité en 2024 est liée au vieillissement des générations issues du baby-boom (personnes nées après-guerre et leurs enfants, de 1946 à 1974) qui entrent dans une tranche d'âge à forte mortalité.

L'épidémie de grippe du début d'année 2024 a retrouvé une temporalité et une durée habituellement observées avant la pandémie de Covid-19, et les épisodes de fortes chaleurs de l'été, moins nombreux qu'en 2023, n'ont pas entraîné de hausse significative de la mortalité.

Toutefois, l'**épidémie de grippe de la fin d'année 2024 tend à revoir les estimations** de décès à la hausse sur les dernières semaines de 2024 et le début de l'année 2025.

La période 2020-2022 a cependant été particulière, marquée par une forte mortalité due essentiellement à l'épidémie de Covid-19. En 2024, le nombre de décès est supérieur de 5 % à son niveau pré-pandémique de 2019.

Le taux de mortalité infantile est de 4,1 décès pour 1 000 naissances vivantes ; cela représente 2 700 enfants décédés avant leur premier anniversaire. Environ la moitié des décès d'enfants de moins d'un an ont lieu moins d'une semaine après la naissance, pour un quart entre 7 et 27 jours et pour un autre quart après 27 jours de vie.

Après avoir reculé très fortement au cours du vingtième siècle, ce taux ne baisse plus depuis 2005. Il augmente même légèrement depuis 2021 où il atteignait déjà 3,7 % (3,7 pour mille).

L'espérance de vie à la naissance s'élève à 85,6 ans pour les femmes et à 80,0 ans pour les hommes

Elle se stabilise à un **niveau historiquement élevé**, après une nette hausse en 2023 (+0,5 an pour les femmes, +0,6 an pour les hommes). De 2010 à 2019, l'espérance de vie à la naissance augmentait chaque année en moyenne de 0,1 an pour les femmes et 0,2 an pour les hommes.

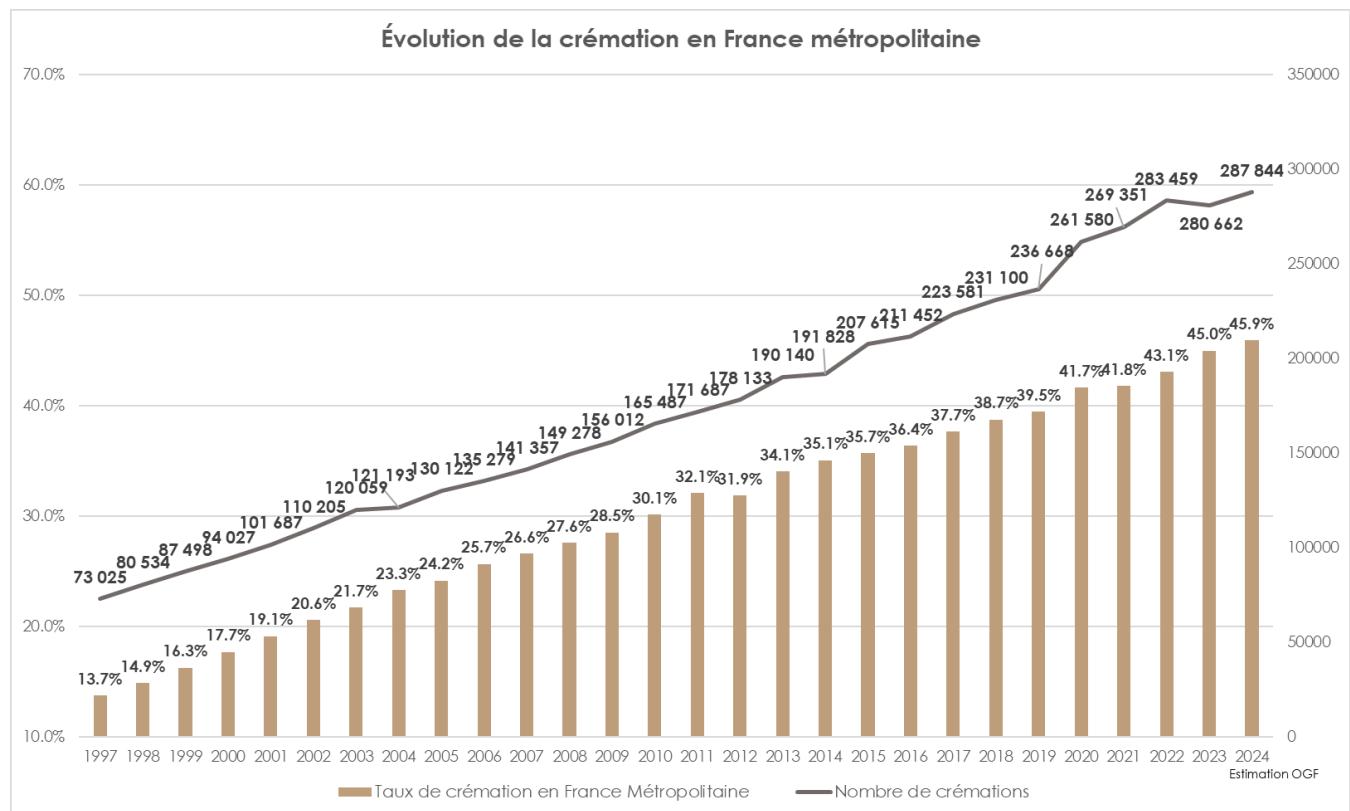
Reflétant les conditions de mortalité de l'année, l'espérance de vie avait fortement reculé en 2020, du fait de l'épidémie de Covid-19, et était restée inférieure à son niveau de 2019 en 2021 et 2022, années également marquées par une forte mortalité. L'espérance de vie à 60 ans suit les mêmes tendances, et s'établit à 27,8 ans pour les femmes et 23,7 ans pour les hommes.

En 2023, dernière année de disponibilité des données européennes, l'espérance de vie à la naissance en France est **supérieure à la moyenne européenne** : 85,6 ans pour les femmes (contre 84,2 ans dans l'UE27) et 79,9 ans pour les hommes (contre 78,9 ans). En France, l'espérance de vie des femmes est une des plus élevées de l'UE27 ; celle des hommes est en 11e position. Les femmes vivent le plus longtemps en Espagne (86,7 ans), et les hommes vivent le plus longtemps à Malte (81,8 ans).

Au 1er janvier 2025, en France, **21,8 % des habitants ont au moins 65 ans**, contre 16,3 % en 2005. Cette part augmente depuis plus de trente ans. Le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom dont les plus anciennes auront 79 ans en 2025 (et les plus jeunes 51 ans). Ainsi, les personnes âgées d'au moins 75 ans représentent désormais 10,7 % de la population, contre 8,0 % en 2005.

Source : INSEE [Bilan démographique 2024](#)

2.2. ÉVOLUTION DE LA CREMATION EN FRANCE



Pour l'année 2024, OGF envisage une nouvelle progression du taux de crémation nationale presque à 1 point pour atteindre à minima 45.9% des obsèques.

2.3. ANALYSE DU REGISTRE DES CREMATIONS

L'activité du crématorium d'Aubagne a débuté le 10 octobre 2007. L'exploitation du registre des crémations tenu au crématorium a permis de procéder aux analyses suivantes :

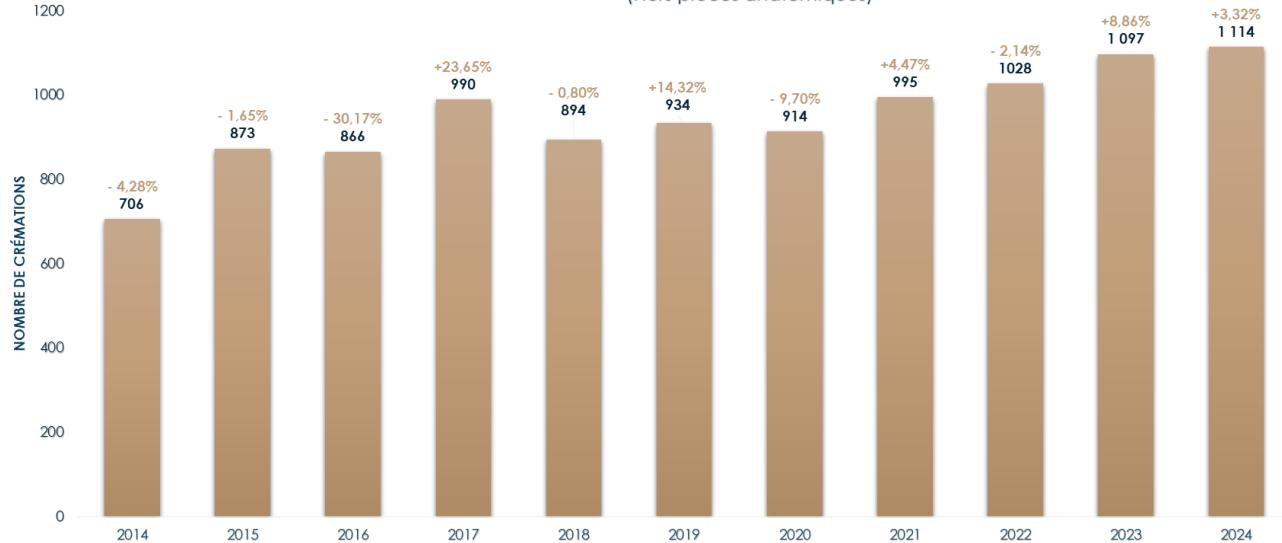
2.3.1. Répartition par types de crémation

Répartition par types de crémation		
Prestations	2023	2024
Adultes	999	1 031
Crémation à titre gratuit	21	6
Crémation d'un cercueil enfant : 1 à 12 ans	1	1
Crémation d'un cercueil enfant : jusqu'à un an	1	0
Sous-total	1 022	1 038
Crémation d'un cercueil après exhumation : plus de 5 ans après inhumation	74	74
Crémation d'un cercueil après exhumation : plus de 5 ans après inhumation (dans la limite de 15/an)	1	2
TOTAL (Hors Pièces anatomiques)	1 097	1 114
Crémation des pièces anatomiques : conteneur de 30 Kg et 100 litres maximum	4	7
TOTAL DES CREMATIONS	1 101	1 121

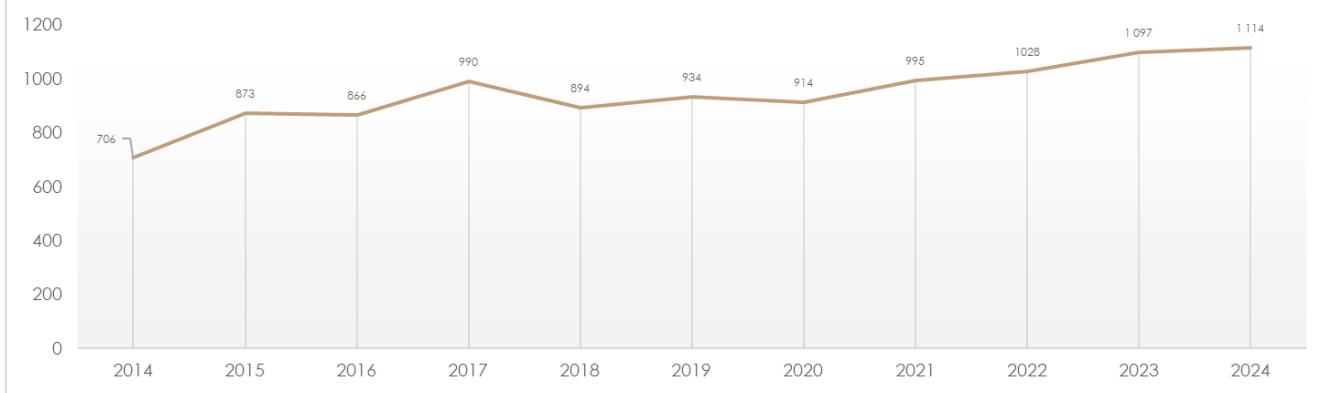
2.3.2. Évolution du nombre annuel de crémations

Sur l'exercice 2024, 1 114 crémations (hors pièces anatomiques) ont été réalisées, cela représente une augmentation de 1.55 %.

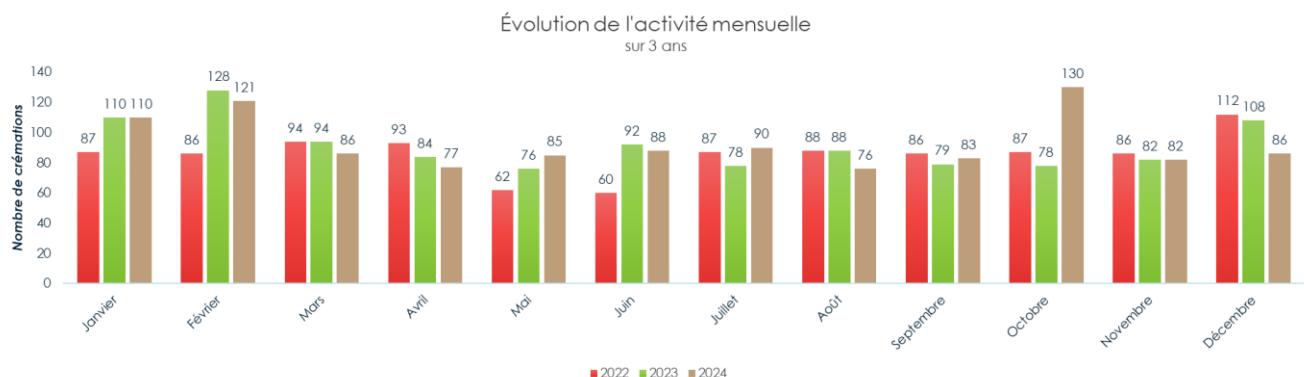
**Activité annuelle de ces dix dernières années
(Hors pièces anatomiques)**



Activité annuelle (Hors pièces anatomiques)

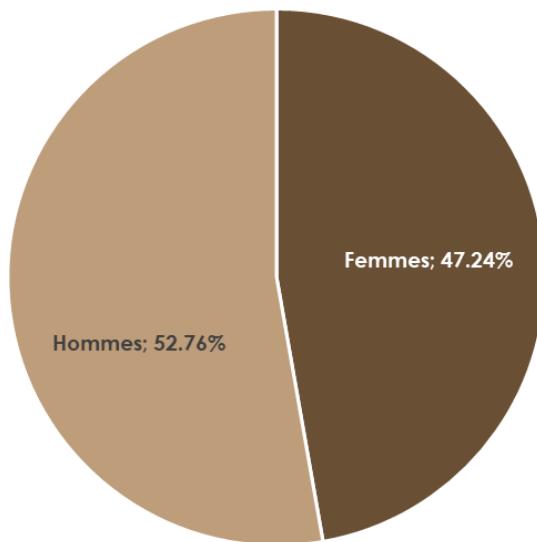


2.3.3. Évolution mensuelle du nombre de crémations



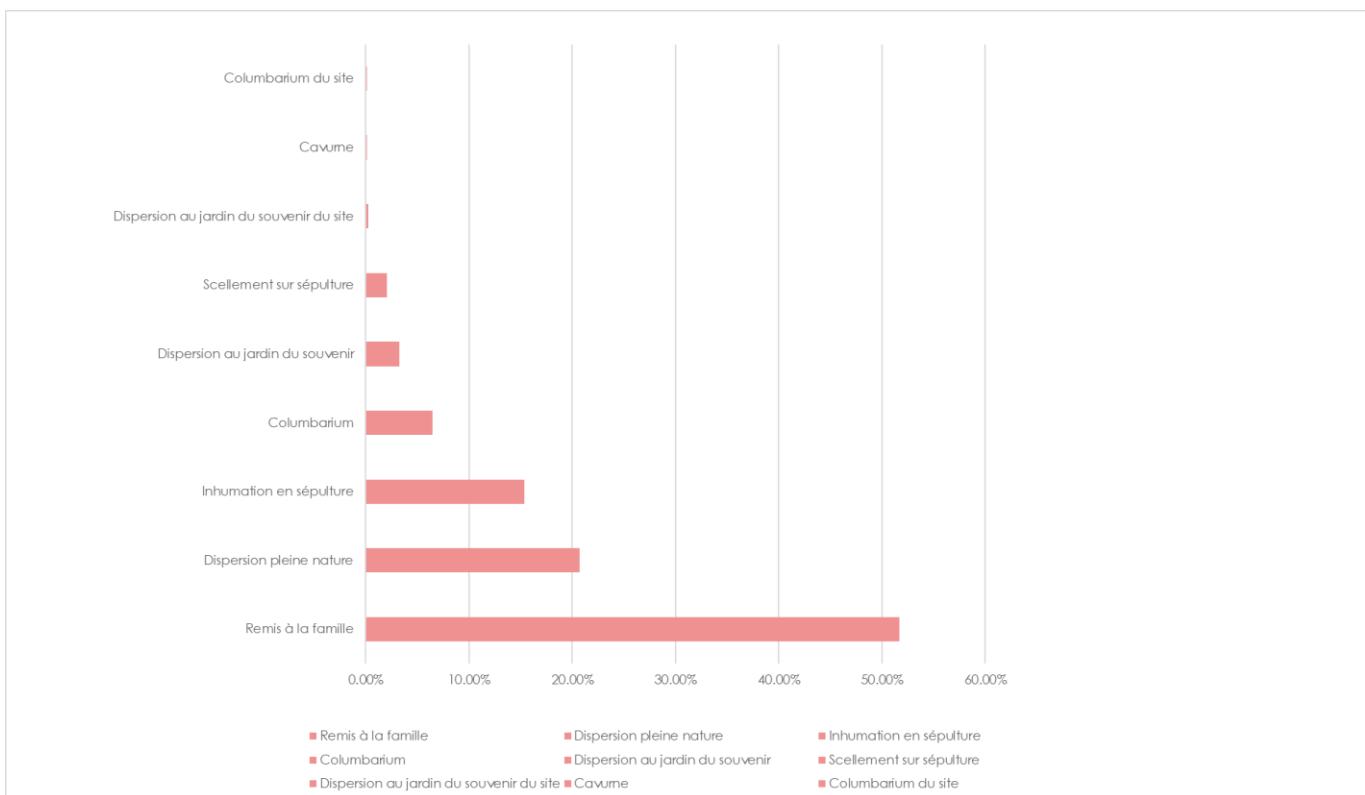
2.3.4. Répartition des crémations par sexe

Évolution du taux de crémation par sexe			
Prestation	2022	2023	2024
Femmes	46.8%	47.3%	47.2%
Hommes	52.1%	52.7%	52.8%



2.3.5. Destination des cendres

La destination finale des cendres ne peut être réellement évaluée par le personnel avec précision, la majeure partie des urnes étant remises aux familles sans mention d'une destination finale spécifique (dispersion dans un lieu privé, caveau de famille dans une autre commune, etc.).



2.3.6. Fréquentation de la salle de cérémonies

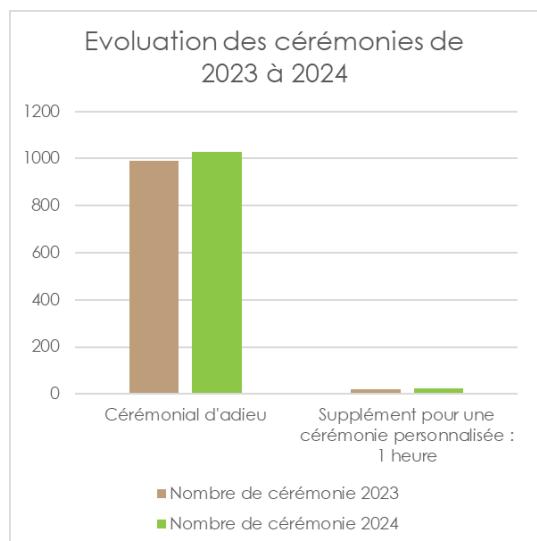
La salle de cérémonies est mise à la disposition de toutes les familles qui accompagnent les défunt. Les cérémonies d'adieu simple sont réalisées par le personnel du crématorium.

Si les familles souhaitent une cérémonie d'adieu personnalisée, cette dernière est alors assurée par le maître de cérémonie de l'entreprise funéraire choisie par les familles. Dans ce cas, le personnel du crématorium se charge de l'accueil et de la mise à disposition de la salle de cérémonies et du matériel de sonorisation.

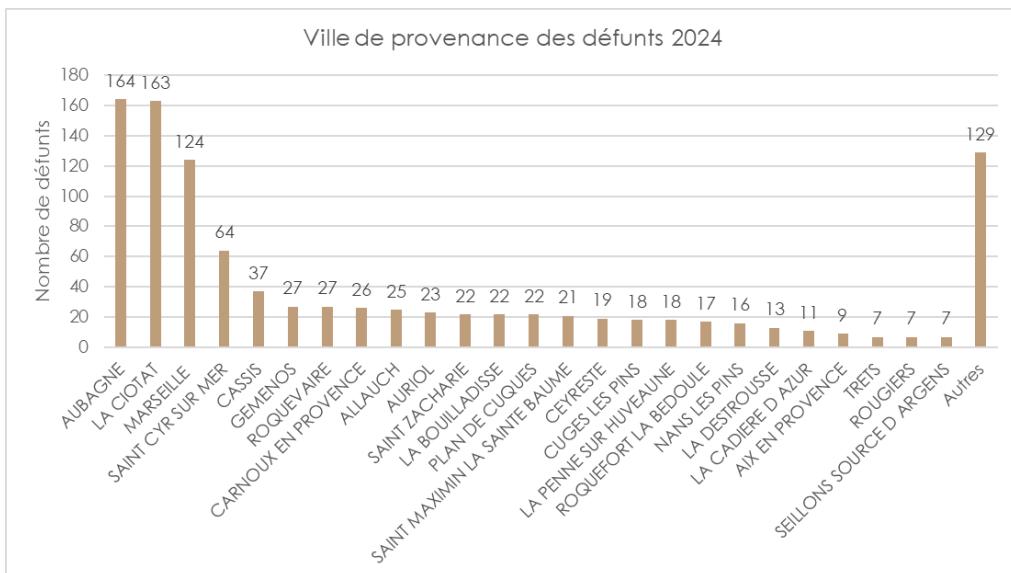
Dans la grande majorité des cas, les familles se présentent au crématorium pour y rendre un dernier adieu.

Ainsi, environ 98% de crémations adultes et enfants ont fait l'objet d'au moins un cérémonial d'adieu. Par ailleurs, environ 2% des crémations enfants et adultes ont fait l'objet d'une cérémonie personnalisée avec l'intervention du maître de cérémonie

Données Hommage	Nombre de cérémonie 2023	Pourcentage cérémonie 2023	Nombre de cérémonie 2024	Pourcentage cérémonie 2024
Cérémonial d'adieu	990	97.15%	1028	97.90%
Supplément pour une cérémonie personnalisée : 1 heure	20	1.96%	22	2.10%
Total cérémonie	1019	100%	1050	100%



2.3.7. Provenance des défunt



2.4. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE

2.4.1. Comité d'éthique

Sur l'initiative de l'autorité délégante, une commission de concertation et d'éthique peut être mise en place, pour traiter de sujets sur la satisfaction des familles et pour faire des suggestions afin d'améliorer la qualité du service.

2.4.2. Cérémonie du Souvenir

Rappelons que pour le Temps de Mémoire, toutes les familles reçues au crématorium au cours de l'année écoulée sont conviées à participer à cette cérémonie d'hommage aux défunts. La diffusion d'images et de vidéos ainsi que des lectures de textes et de poèmes en rapport avec le thème participant fortement à son évocation.

En 2024, le Temps de Mémoire a été réalisé le samedi 09 novembre avec la participation de quinze personnes



Cette année le Crématorium a mis l'accent sur le souvenir d'un proche.

Les différentes prises de paroles des MC ont été basées sur :

- Le souvenir par les sens
- Le souvenir par la transmission
- Le souvenir par les rituels

Les familles ont été accueillies avec un petit déjeuner.

Accueil des familles au crématorium

Les familles ont été accueillies à partir de 9h30 dans la salle de convivialité. Elles ont pu partager un petit déjeuner tout en échangeant avec le personnel du crématorium.

Déroulement de la cérémonie

La cérémonie a débuté à 10h00 et a été ponctuée d'interventions du Responsable du Crématorium, des deux Agents du Crématorium, ainsi que du Père Murattet. Les familles présentes ont été invitées à s'approcher du « tableau à signatures » pour allumer un lumignon et inscrire quelques mots en mémoire de leurs défunts.

Moment de partage

À l'issue de l'hommage, les familles se sont rassemblées autour d'un verre de l'amitié, permettant de reprendre les échanges sur cette « expérience ». Une interaction a été proposée, où ceux qui le souhaitaient pouvaient inscrire le ou les prénoms de leurs proches sur un cœur en bois et le glisser dans un cadre prévu à cet effet. Les familles ont exprimé leur gratitude et leurs félicitations au personnel du crématorium pour cette initiative qu'elles ont jugée très réussie.



2.4.1. Registre d'appréciation du service

Un registre des appréciations est mis à la disposition des familles et du public dans le hall d'accueil du crématorium. Il permet de recueillir les appréciations, remarques et suggestions relatives à la qualité du service et des prestations proposées et exécutées lors de la crémation.

La qualité de l'accueil et des cérémonies d'hommage, le savoir-faire, la discréetion et la gentillesse de l'équipe du crématorium sont régulièrement évoqués dans ce registre.

Il convient de préciser que ce registre est utilisé également comme un registre du souvenir sur lequel sont laissés des messages de sympathie destinés aux défunt et familles.

2.4.2. Les journées portes ouvertes ou invitations aux opérateurs funéraires

Sans objet pour 2024.

2.4.3. Les cérémonies personnalisées

La mission des équipes d'OGF au quotidien est de rendre Hommage aux mémoires des défunt et de permettre aux proches d'exprimer leur sentiment au travers d'une cérémonie personnalisée qui restera dans leur souvenir comme un moment apaisant d'accompagnement de leur être cher.

L'équipe du crématorium reste toujours à l'écoute des familles afin que la cérémonie en l'honneur du défunt reflète au mieux sa personnalité.

2.4.4. La démarche relationnelle d'OGF vis-à-vis des familles

Pour la seconde année OGF a mis en place pour ses crématoriums des enquêtes de satisfaction dématérialisées qui permettent aux familles d'évaluer directement sur leur smartphone ou leur ordinateur l'expérience vécue sur le site avec l'équipe du crématorium et l'opérateur de pompes funèbres.

Cette nouvelle démarche relationnelle a permis d'engager un dialogue direct et pédagogique avec les familles en parallèle de notre programme interne permanent d'amélioration continue.

7 jours après la date de crémation le représentant de la famille du défunt reçoit un lien l'invitant à répondre à un questionnaire de satisfaction en ligne relatif à sa venue au crématorium.

Le délai de 7 jours permet à la famille d'avoir passé le temps d'émotion relatif au départ du défunt et de pouvoir répondre plus sereinement au questionnaire. Les familles sont libres de répondre aux questions qu'elles souhaitent. Les réponses sont collectées de manière transparente par l'application, sans intervention possible sur les résultats.

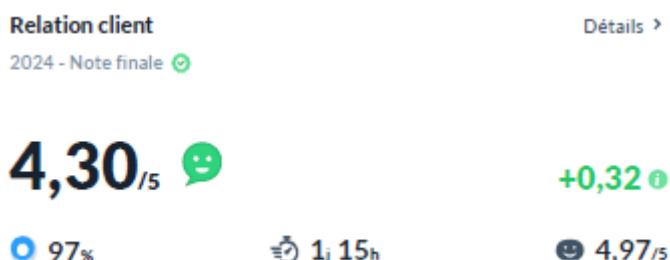
Chaque mois, la direction du crématorium dispose d'un rapport détaillé automatiquement généré par la plateforme et pouvant être transmis à l'Autorité Délégante.

Ci-dessous la restitution des principaux indicateurs de satisfaction des familles au travers de plusieurs critères :

2.4.4.1. La note de relation client

La note de relation client mesure l'appréciation par les familles de l'engagement pris en interne par OGF pour les équipes, dans la démarche d'écoute clients à travers un triptyque de critères tel que :

- ✓ Le taux de réponses aux messages et évaluations des familles
- ⌚ Le délai moyen de réponses aux messages des familles
- 😊 L'évaluation de la qualité des réponses par les familles ayant souhaité échanger directement avec l'équipe du crématorium



2.4.4.2. La note de satisfaction client

La note de satisfaction est une mesure clé du service rendu aux familles.

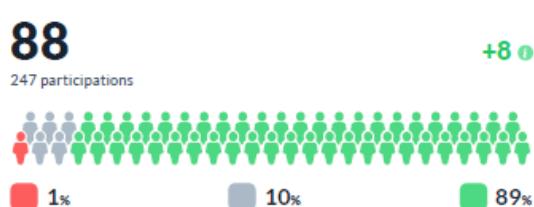


2.4.4.3. La note NPS (Net Promoter Score), la recommandation client

La NPS est un outil qui mesure sur une échelle de 0 à 10, la prédisposition de la famille à recommander le service funéraire du crématorium à un proche.

Le score est calculé sur la base des réponses données à la question « Recommanderiez-vous cet établissement à vos proches ? ». Selon la notation, un statut NPS est attribué :

-  Détracteur (échelle de 0 à 6) ;
-  Passif (échelle de 7 à 8) ;
-  Promoteur (échelle de 9 à 10).



2.4.5. La communication

Une plaquette d'information sur le crématorium est mise à la disposition des opérateurs funéraires, des familles et du public. Elle présente les coordonnées, les horaires d'ouverture du crématorium et un plan d'accès à celui-ci.

Les services liés à l'accueil et à l'organisation des cérémonies sont également présentés ainsi que les différents choix qui s'offrent aux familles quant à la destination des cendres.

Cette plaquette permet ainsi de répondre aux besoins d'information des familles et contribue à mieux faire connaître le crématorium ainsi que les services proposés par ce dernier.

2.4.6. La visibilité WEB

2.4.6.1. Les recherches sur Google

Plus de 90% des recherches sur internet se font par le portail de Google.

Pour les crématoires dont OGF détient la propriété de la fiche GMB (Google My Business), qui s'affiche sur la droite de l'écran des résultats de recherche d'un ordinateur ou en premier sur un smartphone, OGF recueille les données de flux web avec l'établissement.

Ci-dessous les volumes d'interactions avec la fiche du crématorium.

Interactions Google 2024	Crématorium d'Aubagne
Recherche Google - Mobile : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement dans la recherche Google depuis un mobile	12276
Recherche Google - Ordinateur : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement dans la recherche Google depuis un ordinateur	2304
Google Maps - Mobile : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement sur Google Maps depuis un mobile	4404
Google Maps - Ordinateur : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement sur Google Maps depuis un ordinateur	439
Appels : Nombre d'interactions avec le bouton "Appeler" de votre fiche d'établissement	604
Itinéraire : Nombre de demandes d'itinéraire effectuées depuis votre fiche d'établissement	4141

2.4.6.2. La e-réputation sur internet

La réputation d'un établissement sur internet est devenue partie intégrante de la relation qu'un établissement peut avoir avec le public sans même avoir actionné quelque levier de communication de son propre chef. Internet est maintenant devenu pour chacun, le premier contact avec l'établissement et la première occasion de se faire un avis sur celui-ci, bien avant de le connaître parfois, voire sans jamais s'y rendre finalement.

La traduction concrète de cette e-réputation est la note Google de l'établissement ainsi que le suivi des avis donné par le public sur internet. Une note trop peu élevée ou des avis parfois malveillants peuvent fausser une réputation et affecter les collaborateurs de l'établissement.

Il faut en moyenne 4 avis positifs pour faire équilibre à un seul avis négatif.

OGF ne peut empêcher de faire apparaître sur la fiche du crématorium des avis et notes déposés par directement par des internautes, aussi bons ou mauvais soient-ils.

En revanche, OGF s'appuie sur les avis vérifiables des familles ayant répondu aux questionnaires de satisfaction dématérialisés et leur propose d'en publier le résultat sur Google.

La note de e-réputation Google est également disponible dans le rapport mensuel CritizR.



A noter : Cette note se base sur 34 avis reçus depuis la création de la page du crématorium sur Google et cela, sans tenir compte de l'année à laquelle l'avis a été écrit.

Les avis les plus récents sont de très bonne qualité.

2.4.7. Élimination des déchets métalliques

Après une crémation, les cendres du défunt sont remises aux proches. Les résidus métalliques (visseries du cercueil, prothèses, etc.) ne se consumant pas lors de la crémation, sont traités et revalorisés dans une filière adaptée, conformément à la réglementation.

Chez OGF, ces résidus ne sont pas revendus mais cédés à titre gratuit au prestataire OrthoMetals, qui les trie et les recycle avant de fournir les industries automobiles, aéronautique ou encore électroménagère. Les métaux valorisés ne réintègrent jamais le domaine de la santé.

En 2024, le montant de la valorisation pour votre établissement s'élève à 31 521.36 € à la suite de la collecte du 28/08/2024 pour 644 kg de métaux collectés

Une valorisation vertueuse

Conformément à la loi 3DS promulguée en 2022, les fonds issus la valorisation des métaux sont intégralement destinés au financement des obsèques d'indigents ou à des structures d'intérêt général. Sur ce point, OGF a été précurseur puisque bien avant cette réglementation, le Groupe a souhaité reverser l'intégralité des fonds issus de la valorisation à des associations désignées par les autorités délégantes et/ou à la Fondation PFG pour financer des initiatives portant sur les thèmes du deuil et de la fin de vie.

Au titre de l'année 2024, la somme de la valorisation des métaux de votre établissement a été versée à la Fondation PFG pour 31 521.36 €.

Les projets solidaires soutenus par la Fondation PFG

Depuis 2009, la Fondation PFG soutient financièrement des structures d'intérêt général qui contribuent à améliorer l'accompagnement des personnes endeuillées, des personnes en fin de vie et de leurs aidants en France. La Fondation est aujourd'hui connue et reconnue des organisations mobilisées sur ces sujets. Chaque année, elles sont près de 150 à répondre à son appel à projets et depuis sa création près de 900 projets ont été soutenus. Unique Fondation ayant choisi de dédier ses financements au deuil et à la fin de vie, elle est devenue un acteur primordial de la solidarité sur des sujets de société majeurs, qui sont en recherche constante de financement.

Des soutiens impartiaux et transparents

Pour sélectionner les projets soutenus, la Fondation organise tous les ans, au printemps, un appel à projets. Ce fonctionnement permet de structurer la démarche de financement, d'assurer la transparence et le suivi des soutiens apportés et enfin, d'être visible auprès des organismes d'intérêt général concernés. Les projets sont évalués par des instructeurs professionnels. Ces derniers font des recommandations de soutien, selon des critères impartiaux liés à la vocation de la Fondation et la qualité des projets, pour faciliter les délibérations des décisionnaires.

La Fondation PFG est présidée par Fabian De Lacaze, Directeur marques et communication OGF, et son Comité exécutif est composé de 8 membres : 5 collaborateurs d'OGF et 3 experts extérieurs, spécialistes du deuil et de la fin de vie.

Sous égide Fondation de France

La Fondation PFG est une entité indépendante dans son fonctionnement et dans le choix des associations qu'elle soutient. Elle compte notamment parmi les 945 fondations sous l'égide de la Fondation de France, le premier réseau de philanthropie sur le territoire national.

La Fondation de France joue un rôle de conseil auprès de la Fondation PFG, elle gère ses comptes, encadre l'éligibilité des dossiers de demande de dons et s'assure du respect du cadre du mécénat.

Le deuil et la fin de vie mieux pris en charge en France et sur votre territoire

Dans le cadre du dernier appel à projets (2024), la Fondation PFG soutient **140 projets** partout en France pour un montant total de **plus de 630 000 €**.

Plus particulièrement sur votre territoire, la Fondation PFG a versé 46 850 € à :

Départements	Nom de l'association	Titre / Résumé du projet	Territoire d'action	Montant accordé
Alpes de Haute-Provence	Association La Marguerite	Organisation de groupes de paroles, séance de chant et entretiens individuels pour des familles (max 10) dans le 04 pour accompagner la parentalité mise à l'épreuve avec un deuil	Alpes de Haute Provence	5 000 €
Alpes de Haute-Provence	Souffle de vie	Biographies hospitalières pour des patients du service de soins palliatifs de l'hôpital de Manosque.	hôpital de Manosque	6 000 €
Bouches-du-Rhône	Centre de gérontologie d'Aix-en-Provence Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve	Animation d'ateliers d'art thérapie en collectif et en individuel dans une maison de soins palliatifs	Aix en Provence	11 500 €
Bouches-du-Rhône	Être-là ASP Pays Salonnais	Mise en place de cafés deuil mensuels animés par une psychologue et un bénévole formé / Interventions d'une musicothérapeute en unité de soins palliatifs	Salon de Provence	3 500 €
Bouches-du-Rhône	SIC 12	Projet « Convoquer les rêves » sur le rapport au sommeil et aux rêves chez les personnes en fin de vie hospitalisées en soins palliatifs	Gardanne	8 250 €
Hautes-Alpes	JALMALV Hautes-Alpes	Formation de nouveaux bénévoles à l'accompagnement de la fin de vie	Hautes Alpes	2 600 €
Var	AFL transition	Groupes de paroles, ateliers mensuels accompagnés des parents dans le cadre d'un deuil périnatal + formation des animateurs et mise en oeuvre de partenariat avec des hôpitaux et des USP.	Toulon et Ollioules	5 000 €
Var	Être-là ASP Var	Formation pour les bénévoles + groupes de paroles	Var	3 000 €
Vaucluse	L'Autre Rive ASP84	Elargir et diversifier la formation continue des accompagnants bénévoles déjà actifs au sein de l'association	département du vaucluse	2 000 €

En parallèle de l'appel à projets, la Fondation PFG soutient également des projets d'envergure nationale nécessitant un financement sur plusieurs années. Depuis la fin d'année 2020, la Fondation est engagée à hauteur de 500 000 € sur 5 ans auprès d'**Helebor** pour développer la démarche palliative dans toute la France ; à partir de 2023, **Visitatio – Voisins & Soins** bénéficie d'un soutien de 180 000 € sur 3 ans pour accompagner les personnes en fin de vie à leur domicile, à travers le développement de réseaux de bénévoles et de professionnels soignants spécialisés en soins palliatifs.

2.4.1. Protection du Travailleur Isolé (PTI)



OGF a toujours été soucieux de la sécurité de ses collaborateurs et a mis en place un certain nombre de mesure afin de prévenir tout accident, notamment en lien avec l'exploitation d'un crématorium. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de mettre à disposition du personnel du crématorium un équipement PTI (Protection du Travailleur Isolé)/DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé).

Ce dispositif est utilisé par un (ou plusieurs) agent(s) de crématorium « hors de vue et hors d'ouïe » d'autres agents. Il s'agit d'un appareil permettant d'alerter les secours en cas de problème. L'appel peut être déclenché de façon volontaire (accident) ou automatique, en cas de perte de verticalité du travailleur (malaise).

La prestation de télésurveillance associée à ce dispositif est confiée à la société PROSEGUR, spécialisée dans la télésurveillance des personnes, et plus particulièrement dans la gestion d'alarmes transmises au travers de PTI/DATI situé en différents point du territoire français.

Figure 1: équipement PTI / DATI

2.4.2. La Certification de services Qualicert ®



WWW.QUALICERT.FR

Afin de renforcer la visibilité de la qualité des services offerte aux usagers du crématorium et de valoriser les prestations réalisées par le personnel, une démarche de certification de services a été initiée fin 2018.

Le certificat Qualicert® est attribué par l'organis.me certificateur leader dans ce domaine, SGS ICS. Il garantit un niveau de qualité optimal dans l'accueil et l'accompagnement des familles. Il marque la reconnaissance par un organisme tiers indépendant de la conformité des services de l'établissement vis-à-vis d'exigences définies dans un référentiel.

Le référentiel spécifique « Accueil et accompagnement des familles dans les crématoriums », élaboré à l'initiative d'OGF et réalisé en collaboration avec SGS ICS, a été validé par un comité de Certification indépendant, composé de représentants d'associations de consommateurs, de professionnels et de représentants des Pouvoirs Publics.

À l'issue d'une vague d'audits de certification réalisée par des auditeurs de SGS, le crématorium a obtenu le certificat Qualicert® le 04/03/2023 valable jusqu'au 03/03/2026, le certificat se trouve en annexe 3.

2.5. COMPTE RENDU TECHNIQUE

2.5.1. L'équipement de crémation

Le crématorium dispose d'un appareil de crémation ATI du modèle CR 2000 XL et d'une ligne de filtration FT Simple.

2.5.2. Conformité des installations du crématorium

Les installations publiques et techniques du crématorium ont fait l'objet d'un contrôle de conformité par le bureau Veritas, afin de permettre à l'ARS de délivrer l'attestation de conformité prévue au décret n°94-1117 du 20 décembre 1994. Au vu des rapports techniques émis par Bureau Veritas en 2019, l'ARS a donné son agrément sur la conformité du crématorium le 25 novembre 2019. Cet agrément court pour une durée de 6 années, soit jusqu'au 25 novembre 2025.

Conformément à l'avenant n°4 de la convention, signé le 14 mai 2012, une ligne de filtration a été installée sur le site d'Aubagne en 2012.

Le contrôle des rejets atmosphériques et des dispositifs de sécurité des équipements de crémation, sont prévus tous les deux ans et permettent de renouveler, s'ils sont conformes, la conformité du crématorium tous les 6 ans.

Le contrôle gaz a été réalisé le 23/10/2025 et est renouvelé chaque année.

Le détail des contrôles réglementaires et de leurs échéances est présenté ci-dessous :

Conformité du bâtiment			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Péodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
20/05/2019	6	19/05/2025	19/11/2024

Dispositifs des sécurités des fours			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Péodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
21/01/2021	2	20/01/2023	Deuxième semestre 2024

Rejets atmosphériques			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Péodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
03/11/2022	2	02/11/2024	02/07/2024

Certaines conditions imposées ces derniers mois par nos prestataires de contrôles n'ont pas permis quelques renouvellements dans les délais.

Toutefois, toutes les dispositions ont été prises auprès de ces derniers afin de régulariser au plus tôt la situation. Les prochains contrôles seront planifiés pour le deuxième et troisième trimestre de l'année en cours.

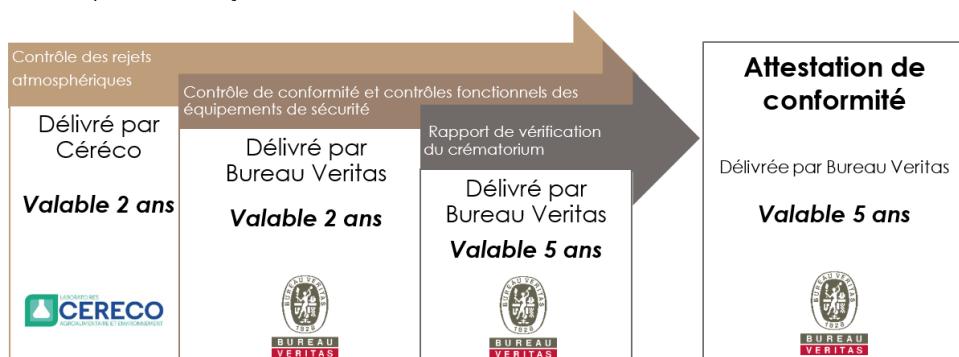
Conformément à l'article D2223-102 du code général des collectivités territoriales, le crématorium est soumis à une visite de conformité par l'organisme de contrôle accrédité Bureau Veritas. Cette visite de conformité porte sur le respect des prescriptions prévues aux articles D. 2223-100 (caractéristiques techniques relatives aux parties publiques et techniques d'un crématorium) et D. 2223-101(respect des prescriptions applicables aux rejets gazeux).

Le contrôle de conformité et de sécurité de l'équipement de crémation est délivré pour une durée de deux ans par Bureau Veritas.

Le contrôle des rejets atmosphériques gazeux est réalisé par l'organisme de contrôle CERECO. Le certificat est valable deux ans également.

Au vu des deux contrôles précités ainsi que du rapport de vérification du crématorium, l'attestation de conformité du crématorium est délivrée par Bureau Veritas.

Le décret n° 2023-264 du 11 avril 2023 relatif aux prescriptions techniques des crématoriums a fait passer la durée de validité de l'attestation de conformité des équipements de crémations de 6 ans à 5 ans pour tous les contrôles effectués à partir du 1^{er} juin 2023. L'attestation de conformité se trouve en annexe 2.



2.5.3. Travaux d'entretien du crématorium

Les travaux d'entretien de l'équipement de crémation sont assurés par la société Facultatieve Technologies.

De manière générale, il est prévu tous les ans des visites annuelles préventives toutes les 500 crémations, dans lesquelles sont effectués le contrôle général des installations, le réglage des matériels et le nettoyage de l'équipement de crémation. Les pièces (hors rebriquetage) et la maintenance préventive sont incluses dans le contrat de garantie.

Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie également d'une assistance téléphonique permanente permettant de pallier rapidement les principales difficultés rencontrées au cours de l'exploitation de l'équipement de crémation de crémation.

Vous trouverez ci-dessous le détail de toutes les interventions du mainteneur :

Type d'intervention	Intervention	Date de début
Dépannage	Pb table d'intro	11/03/2024
Dépannage	Défaut capteur tambour	10/05/2024
Dépannage	Table d'intro	05/06/2024
Dépannage	Audit Fumisterie	08/07/2024
Fumisterie	SOLE + MND	29/07/2024
Maintenance	CR2000 + FGTS + HSC	31/07/2024
Dépannage	Pb volant porte d'introduction?	31/07/2024
Dépannage	Fuite d'air	16/08/2024
Dépannage	Fuite d'air	06/09/2024
Dépannage	Pb volant porte d'introduction?	06/09/2024
Dépannage	Remplacement poignée hsc	06/09/2024

3. L'ANALYSE FINANCIERE DE L'ACTIVITE

3.1. TARIFS APPLIQUES

3.1.1. Les tarifs des prestations du service public

Les tarifs appliqués au 1^{er} janvier 2024 ont été les suivants :

En euros	Tarifs au 1 ^{er} Janvier 2024		
	Prix H.T.	T.V.A. 20.00%	Prix T.T.C.
TARIF DE CRÉMATION			
Cercueil adulte	799.22 €	159.84 €	959.06 €
Cercueil enfant (1 à 12 ans)		Gratuit	
Cercueil enfant (moins d'un an)		Gratuit	
CRÉMATION D'UN CERCUEIL APRES EXHUMATION			
Moins de 5 ans après inhumation	650.99 €	130.20 €	781.19 €
Plus de 5 ans après inhumation	325.49 €	65.10 €	390.59 €
CRÉMATION DE PIÈCES ANATOMIQUES			
Container de 60 kg et 200 litres maximum	650.99 €	130.20 €	781.19 €
Container de 30 kg et 100 litres maximum	325.49 €	65.10 €	390.59 €
DISPERSION DES CENDRES DE PIECES ANATOMIQUES RESTES D'EXHUMATION AU CIMETIERE	45.12 €	9.02 €	54.14 €
DISPERSION DE CENDRES AU CIMETIERE (Fenestrelles)	90.24 €	18.05 €	108.29 €
RECEPTACLE A CENDRES IDENTIFIÉ (Urne cinéraire)	46.40 €	9.28 €	55.68 €
DEPOT PROVISOIRE DE L'URNE FORFAIT PAR MOIS APRES LE 1er MOIS	23.20 €	4.64 €	27.84 €
SUPPLEMENT SALLE DE CEREMONIE POUR UNE CEREMONIE PERSONNALISEE (1 heure)	135.36 €	27.07 €	162.43 €
SALLE DE CEREMONIE NON SUIVIE D'UNE CREMATION (1 heure)	135.36 €	27.07 €	162.43 €
PLATEAU D'INTRODUCTION POUR LES CERCUEILS FAITS DE MATERIAUX AUTRES QUE LE BOIS	53.62 €	10.72 €	64.34 €

3.1.2. La révision des tarifs

Les tarifs du crématorium ont fait l'objet d'un calcul de révision, conformément aux prescriptions du contrat de délégation. La variation des tarifs du crématorium au 1^{er} janvier 2024 a été de + 1.01 %.

3.2. COMPTE-RENDU FINANCIER

3.2.1. Présentation du Compte de résultat

3.2.1.1. Les règles comptables

Le crématorium d'Aubagne n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas par Le crématorium d'Aubagne n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas par conséquent de compte d'exploitation propre.

Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires (frais d'administration générale, frais postaux).

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS (*International Financial Reporting Standards*), un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2005.

Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre.
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année 2024 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

3.2.1.2. Le compte de résultat

CREMATORIUM D AUBAGNE

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation	Var %
Nombre de crémations	1 074	1 145	71	6,6%
1. PRODUITS D'EXPLOITATION				
Nombre de crémations	1 006	1 039	33	3,3%
Nombre de crémations exhumations / pièces anatomiques	53	103	50	94,3%
Nombre de dispersions au jardin du souvenir	18	13	-5	-27,8%
Nombre de containers	0			
Nombre de stockage d'urnes	1 062	1 059	-3	-0,3%
Nombre de locations salles de cérémonies	6	2	-4	
Nombre de crémation à titre gratuit	15	3	-12	-80,0%
Chiffre d'affaires crémations	769 565	859 932	90 367	11,7%
Autre chiffre d'affaires	6 457	7 474	1 017	15,7%
TOTAL PRODUITS	776 022	867 406	91 384	11,8%
2. CHARGES D'EXPLOITATION				
Gaz	78 359	80 226	1 868	2,4%
Electricité	18 055	16 045	-2 010	-11,1%
Eau	240	924	685	285,5%
Frais postaux et téléphone	865	1 466	600	69,3%
Personnel	125 271	133 636	8 365	6,7%
Frais de direction	64 410	71 995	7 585	11,8%
Equipement des opérateurs de crémation	1 902	1 061	-840	-44,2%
Fournitures et locations diverses, publicité	5 552	7 321	1 768	31,9%
Frais de déplacement	3 728	3 981	253	6,8%
Entretien équipement de crémation	37 508	53 959	16 450	43,9%
Entretien des locaux et abords	25 391	26 973	1 581	6,2%
Honoraires divers (bureau de contrôle)	3 808	3 796	-13	-0,3%
Assurances	2 484	2 749	266	10,7%
Impôts	5 303	5 274	-30	-0,6%
Redevance et frais de contrôle ville d'Aubagne	31 277	32 808	1 532	4,9%
Autres charges	1	12	12	1801,5%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	404 154	442 226	38 072	9,4%
Amortissements	118 640	117 693	-946	-0,8%
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	118 640	117 693	-946	-0,8%
TOTAL CHARGES	522 794	559 920	37 126	7,1%
RESULTAT D'EXPLOITATION	253 228	307 487	54 258	21,4%
IMPÔT SOCIÉTÉ	65 409	79 424	14 015	21,4%
RESULTAT NET	187 819	228 063	40 243	21,4%

3.2.2. Commentaires sur le compte de résultat

3.2.2.1. Activité et Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été déterminé en fonction du système GESCO.

Le chiffre d'affaires en 2024 est de **867 406 €** pour **1 149** crémations facturées, contre 776 022 € pour 1 074 crémations facturées en 2023 soit une hausse de **12 %** (+ 91 384 € due à un effet volume de 40 550 € et un effet prix de 50 834 €).

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

En euros	2023	2024
Crémations d'adultes	754 784 €	824 793 €
Crémations de restes d'exhumations	13 622 €	32 861 €
Crémations de pièces anatomiques	1 158 €	2 278 €
Sous-total	769 565 €	859 932 €
Locations de salles de cérémonies	772 €	271 €
Conservation de l'urne en dépôt	1 807 €	2 993 €
Supplément pour une cérémonie personnalisée : 1 heure	2 509 €	2 978 €
Dispersion de cendres au cimetière	1 370 €	857 €
Plateau d'introduction pour les cercueils faits de matériaux autres que le bois	- €	375 €
Sous-total	6 457 €	7 474 €
TOTAL	776 022 €	867 406 €

En 2024, nous constatons 1 121 crémations réalisées pour 1 149 facturées.

CREMATIONS FACTUREES	1 149
27 Crémations d'un cercueil après exhumation : plus de 5 ans après inhumation réalisées en 2023 facturées en 2024	-27
1 Crémation d'un cercueil adulte facturée en double	-1
CREMATIONS REALISEES	1 121

3.2.2.2. Charges d'exploitation

Consommation de gaz

La consommation de gaz renseignée correspond aux factures du crématorium. Le coût total du gaz pour l'année ressort à **80 226 €**, soit un coût par crémation autour de 70,07 €.

En euros HT		2023	2024			
Coût du gaz		78 359	80 226			
Coût unitaire par crémation		72,96	70,07			
2024	janv.-24	févr.-24	mars.-24	avr.-24	mai.-24	juin.-24
Gaz KWH	76 108	81 161	80 409	76 820	67 114	67 241
2024	juil.-24	août.-24	sept.-24	oct.-24	nov.-24	déc.-24
Gaz KWH	68 192	64 372	60 337	68 765	79 063	71 108
Gaz	2023	2024		Var.VAL	Var.%	
Gaz KWH	764 349	860 690		96 341	13%	

Consommation d'électricité

La consommation d'électricité mentionnée correspond aux factures reçues. La facturation totale pour l'année s'élève à **16 045 €**, soit un coût de 14,01 € par crémation.

En euros HT			2023	2024
Coût de l'électricité			18 055	16 045
Coût unitaire par crémation			16,81	14,01
2024	janv.-24	févr.-24	mars.-24	avr.-24
Electricité KWH	7 696	7 280	5 474	4 546
2024	juil.-24	août.-24	sept.-24	oct.-24
Electricité KWH	4 634	4 707	4 568	3 654
Electricité	2023	2024	Var.VAL	Var.%
Electricité KWH	59 617	59 185	-432	-1%

Eau

En 2024, la consommation d'eau s'élève à **924 €** soit un coût par crémation de **0,81 €**. Cette augmentation s'explique par une fuite observée à la fin de l'année 2024, qui a été réparée en mars 2025.

En euros HT			2023	2024
Coût de l'eau			240	924
Coût unitaire par crémation			0,22	0,81

Frais postaux et téléphone

Le montant global s'élève à **1 466 €** en 2024 contre 865 € en 2023. Ce poste comprend principalement les frais de téléphonie (téléphone, fax et ligne informatique) pour un montant de 461 €.

Depuis 2012, les frais postaux sont compris dans les frais d'administration générale. En effet, la direction comptable d'OGF a admis et décidé que ces frais d'affranchissement étaient inclus dans les frais d'administration.

Néanmoins cette année nous avons plusieurs notes de frais concernant les frais d'organisation du Temps de Mémoire pour une valeur de 1 005 €.

Personnel

Il s'agit des salaires et charges sociales pour l'année 2024, des agents de crémation titulaires ou assistants affectés et du responsable du crématorium.

Les salaires et charges sociales sont ceux fournis par la Direction des Ressources Humaines du groupe en fonction de l'affectation des personnels qui repose sur un suivi individuel des temps passés par le personnel opérationnel.

Il a également été retenu une quote-part du salaire du directeur de secteur opérationnel et une quote-part du salaire du responsable du crématorium, estimées respectivement à 2% et 100% de leurs temps, pour leur activité d'encadrement et de direction du crématorium.

En 2024, les charges de personnel s'élèvent à **133 636 €** contre 125 271 € en 2023.

EXPLOITATION

	Heures Travaillées	Heures Payées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2023	3 485	3 752	57 006	15 207	72 212
2024	3 148	3 547	56 942	16 702	73 644

hors polyvalence et participation

ENCADREMENT

	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2023	1 590	36 164	15 407	51 571
2024	1 581	38 783	16 738	55 521

hors participation

Frais de direction

Ces frais qui s'élèvent à **71 995 €** en 2024 contre 64 410 € en 2023 couvrent l'assistance administrative assurée par les différents services du groupe OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, facturation clients, gestion des achats, juridique.

Pour 2024, ils ont été estimés et plafonnés forfaitairement, à 8,3% des produits d'exploitation comme en 2023. Il s'agit du taux retenu pour l'établissement des comptes de l'ensemble des crématoriums gérés par OGF et déterminé comme suit :

Frais de siège 2024

Année civile	Réel 2022 en milliers d'euros	Réel 2023 en milliers d'euros	Réel 2024 en milliers d'euros	Evol 2023/2024 en milliers d'euros	Evol 2023/2024 en %
CA Groupe	633 216 K€	630 443 K€	629 832 K€	-611 K€	-0,10%
Coûts siège retenus pour calcul (1)	53 263 K€	52 592 K€	52 408 K€	-184 K€	-0,35%
Pourcentage théorique	8,41%	8,34%	8,32%		0,02%
Pourcentage effectivement retenu pour rapports d'activité	8,40%	8,30%	8,30%		0,00%

(1) Idem années précédentes, il s'agit du coût des fonctions support (personnels) et des budgets centraux (loyers, énergies, équipements...), incluant le coût des fonctions support réseau (production/logistique/administration), hors dépenses de marketing et communication, autres charges d'exploitation, honoraires exceptionnels (audit et conseil) et participation.

Équipement des opérateurs de crémation

Ce poste comprend l'achat et l'entretien des vêtements de travail, en 2024 ces frais correspondent à un montant de **1 061 €** contre 1 902 € en 2023.

Fournitures et locations diverses, publicité

Le montant total de ce poste est de **7 321€** cette année contre un montant de 5 552 € en 2023.

Les frais principaux de ce poste sont :

	2023	2024
Fontaine à eau – location et consommables (Château d'eau)	829	273
Maintenance et fournitures d'imprimerie (RICOH)	250	77
Maintenance/distributeur de boissons (PRODIA)	1 772	5 103
Achat des fournitures de bureau et petits mobiliers (STACI, JPG)	1 179	1 209
Achat des fournitures d'entretien (Note de frais)	361	0
Location de voiture	114	0
Achat des pierres réfractaires (VOLSING)	836	558
Achat des fournitures pour exploitation (HYGECO SECURIMED, SOMATICO)	211	101
TOTAL	5 552	7 321

Frais de déplacement

Le poste des frais de déplacement comprend les coûts du carburant, péage, indemnité km, autres transports et également les coûts liés aux missions et réceptions sur le site. Le montant global s'élève à **3 981 €** en 2024 contre 3 728 € en 2023.

Entretien de l'équipement de crémation

Le coût total est établi sur la base des factures reçus et correspond au montant de **53 959 €** cette année contre 37 508 € en 2023. La maintenance est facturée selon un forfait à la crémation qui correspond à la configuration avec filtration et sans manipulation de réactif.

Le détail des coûts est le suivant :

	2023	2024
Maintenance préventive et curative de l'équipement de crémation	30 710	39 752
Achat de matériel pour l'équipement de crémation	4 335	8 876
Traitements déchets (SOLITOP) Dont Décharges	2 463 0	5 330 2 867
TOTAL	37 508	53 959

3.2.2.3. Entretien des locaux et abords

Le montant global de ce poste est **26 973 €** pour l'année 2024 contre 25 391 € en 2023.

Ces frais comprennent :

	2023	2024
Entretien des locaux et des vitrages – interventions mensuelles (2M Nettoyage)	10 393	11 054
Entretien des espaces verts (UNION NATIONALE PARENTS)	9 824	9 854
Réparation des locaux - GT ELEC SERVICE, BRUYAS METAL ALU (travaux électriques, remplacement lampe, portail, portes,...)	3 485	4 448
Maintenance CVC : clim, ventilation, chauffage (CLIM MAG)	989	929
Télésurveillance Poste Travailleur Isolé (PTI TELESURVEILLANCE)	234	287
Peinture - Remise en état (RENOV ITE)	0	0
Maintenance incendie (EUROFEU SERVICES)	466	401
TOTAL	25 391	26 973

3.2.2.4. Honoraires divers (bureau de contrôle)

Les honoraires représentent un coût annuel de **3 796 €** en 2024 contre 3 808 € en 2023. Ce poste comprend :

	2023	2024
Honoraires CAC	2 004	2 045
Contrôle des installations gaz (VERITAS)	0	231
Contrôle de conformité électrique	299	307
Vérification des appareils de levage (VERITAS)	187	149
Contrôle technique table / Vérification Portail	172	42
Contrôle thermographique	467	242
Contrôle des rejets atmosphériques (CERECO)*	0	0
Contrôle des installations du crématorium (VERITAS)	600	700
Maintenance de défibrillateur	79	79
TOTAL	3 808	3 796

*Contrôle des rejets CERECO, tous les 2 ans

Assurances

Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours qui prévoit une prime pour l'ensemble des crématoriums, notre assureur nous adresse un montant individualisé par crématorium, soit **2 749 €** en 2024 contre 2 484 € en 2023.

Impôts

Le montant total des impôts et taxes pour l'année 2024 est de **5 274 €** contre 5 303 € en 2023. Le montant renseigné correspond à la Contribution Economique Territoriale (CET) et à la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S).

3.2.2.4.1. CET :

La CET de **3 886 €** se décompose en Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et en Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) :

- la CFE correspond au montant payé selon l'avis du trésor public. En 2024, le montant est de **2 366 €** contre 2 297 € en 2023
- La CVAE a été appliquée en retenant le taux de 0.280 % plus une taxe additionnelle de 9.23 %. Elle s'élève à **1 520 €** contre 1 765 € en 2023.

Chiffre d'affaires total crémation (A)	867 406
Gaz	80 226
Électricité	16 045
Eau	924
Frais postaux et téléphone	1 466
Frais de direction	71 995
Équipement des opérateurs de crémation	1 061
Fournitures et locations diverses, publicité	7 321
Frais de déplacement	3 981
Entretien équipement de crémation	53 959
Entretien des locaux et abords	26 973
Honoraires divers (bureau de contrôle)	3 796
Assurances	2 749
Redevance et frais de contrôle ville d'Aubagne	32 808
Autres charges	12
Total des charges d'exploitation (B)	303 317
plafonnement VA à 85% ou 80% du CA (E)	693 925
Valeur ajoutée de l'exploitation du crématorium (C)=(A)-(B)	564 089
Taux défini en fonction du CA de la Société (D)	0,280%
<i>Article 1586 ter - 2 du code général des impôts</i>	
Cotisation brute sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C*D)	1 579
abattement	-188
Cotisation due	1 391
Taxe additionnelle CCI (tx)	9,23%
	128
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	1 520

3.2.2.4.2. C3S :

La contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) plus communément appelée Organic se calcule pour 0,16% du chiffre d'affaires (0,13 % pour la C3S et 0,03 % pour la contribution additionnelle). Cette taxe s'élève à **1 388 €** contre 1 242 € en 2023.

3.2.2.4.3. Taxe foncière :

Pas de provision pour les taxes foncières en 2024 et 2023.

L'avis d'imposition n'a pas été reçu. La Ville n'a pas encore confirmé la facturation de cette taxe.

Redevance et frais de contrôle ville d'Aubagne

Le compte d'exploitation exprime le montant de la redevance d'occupation due en application au contrat de délégation de service public, soit **32 808 €** contre 31 277 € en 2023.

Cette redevance se décompose comme suit :

- d'une part fixe de 3 000 € par an, révisée selon le coefficient en vigueur (1.0015) soit **3 005 €** contre 3 510 € en 2023,
- d'une part variable correspondant à 3% du chiffre d'affaires HT de crémation, soit **25 798 €** contre 23 087 € en 2023,

Prestations	Volumes	CA
Crémation d'un cercueil adulte	1032	824 792.64 €
Crémation d'un cercueil enfant : 1 à 12 ans	2	0.00 €
Crémation d'un cercueil enfant : jusqu'à un an	2	0.00 €
Crémation d'un cercueil après exhumation : moins de 5 ans après inhumation	2	1 301.98 €
Crémation d'un cercueil après exhumation : plus de 5 ans après inhumation (dans la limite de 15/an)	4	0.00 €
Crémation d'un cercueil après exhumation : plus de 5 ans après inhumation	97	31 559.30 €
Crémation des pièces anatomiques : conteneur de 30 kg et 100 litres maximum	7	2 278.43 €
CA CREMATIONS 2024		859 932.35 €
REDEVANCE 3 %		25 797.97 €

- des frais de contrôle pour 4 000 € révisés selon le coefficient en vigueur (1.0015), soit **4 006 €** contre 4 680 € en 2023.

Autres charges

Ce poste sur 2024 correspond à des écarts de règlements pour **12 €** contre 1€ 2023.

Amortissements

La valeur brute des immobilisations est issue des états de suivi de gestion des immobilisations tenus par le service comptable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre. Deux composants principaux ont été retenus pour l'équipement de crémation comme immobilisables : le rebriquetage complet et l'électronique de l'équipement de crémation. Les autres travaux sur l'équipement de crémation (travaux de fumisterie, par exemple), constituent des charges d'exploitation.

Impôt sur les sociétés

Le taux d'imposition en 2024 est de 25.83%. Il ne s'applique qu'en cas de résultat positif.

3.3. COMPTE RENDU BILANCIER SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

3.3.1. État de variation de patrimoine

Les acquisitions en 2024 s'élèvent à 0 €. Le patrimoine détaillé est présenté dans le tableau des amortissements en **Annexe 1**.

3.3.1.1. Programme contractuel d'investissements

Sans objet

3.3.1.2. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise

Les biens de retour sont ceux renseignés dans le tableau des immobilisations et des amortissements en annexe 1. Il n'y a pas de biens de reprise à l'exception les matériels OGF de téléphonie et informatiques.

4. PERSPECTIVES 2025

Réservations en ligne :

Le groupe OGF travaille à l'ouverture en ligne du planning de réservation des crémations aux opérateurs funéraires afin de faciliter les flux vers le site. Échéance estimée : été 2025.

ANNEXE 1 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Description	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Amts. cumulés N-1	VNC N-1	Dotations 2024	Amts. cumulés 2024	VNC 2024
TLE	31/07/2007	16 163	96	30/06/2015	16 163	0	0	16 163	0
TRAVX VRD	10/10/2007	88 662	242	09/09/2027	71 922	16 740	4 433	76 355	12 306
GROS OEUVRE REVTS SOLS	10/10/2007	453 470	242	09/09/2027	367 854	85 616	22 674	390 528	62 942
COLONNES BALLASTEES	10/10/2007	42 000	242	09/09/2027	34 070	7 930	2 100	36 170	5 830
ETANCHEITE	10/10/2007	15 200	242	09/09/2027	12 330	2 870	760	13 090	2 110
CHARPENTE COUVERTURE	10/10/2007	81 875	242	09/09/2027	66 417	15 458	4 094	70 510	11 364
PLOMBERIE CLIMAT	10/10/2007	104 921	242	09/09/2027	85 111	19 809	5 246	90 357	14 563
HONORAIRES	10/10/2007	68 742	242	09/09/2027	55 764	12 979	3 437	59 201	9 542
MENUISERIES ALU	10/10/2007	55 975	242	09/09/2027	45 407	10 568	2 799	48 206	7 770
MENUISERIES BOIS	10/10/2007	53 735	242	09/09/2027	43 590	10 145	2 687	46 276	7 458
ELECTRICITE	10/10/2007	49 076	242	09/09/2027	39 810	9 266	2 454	42 264	6 812
PEINTURES FAUX PLAFONDS	10/10/2007	42 457	242	09/09/2027	34 441	8 016	2 123	36 564	5 893
RACCORDEMENT GAZ	10/10/2007	2 098	242	09/09/2027	1 702	396	105	1 807	291
RACCORDEMENT EAUX ASSAINISSEMENT	10/10/2007	8 335	242	09/09/2027	6 761	1 574	417	7 178	1 157
ALIMENTATION EDF	10/10/2007	10 853	242	09/09/2027	8 804	2 049	543	9 347	1 507
Fours/Structure four	10/10/2007	75 000	289	10/07/2031	53 238	21 762	2 908	56 146	18 854
MISSIONS SPS	10/10/2007	3 069	96	09/09/2015	3 069	0	0	3 069	0
CONTROLE SISMIQUE FOUR	10/10/2007	7 350	96	09/09/2015	7 350	0	0	7 350	0
AMENGT ESPACES VERTS	10/10/2007	31 371	96	09/09/2015	31 371	0	0	31 371	0
ABATTAGE ARBRE	10/10/2007	700	96	09/09/2015	700	0	0	700	0
RAPPORT CONFORMITE	10/10/2007	352	96	09/09/2015	352	0	0	352	0
ETUDE DE SOL	10/10/2007	1 595	96	09/09/2015	1 595	0	0	1 595	0
GEOMETRE	10/10/2007	1 920	96	09/09/2015	1 920	0	0	1 920	0
BUREAU D'ETUDE	10/10/2007	4 560	96	09/09/2015	4 560	0	0	4 560	0
ANNONCE JOURNAL	10/10/2007	351	96	09/09/2015	351	0	0	351	0
GEOMETRE	10/10/2007	780	96	09/09/2015	780	0	0	780	0
PV DE CONSTAT	10/10/2007	201	96	09/09/2015	202	0	0	202	0
VERIFICATION INSTAL ELECTRIQUES	10/10/2007	320	96	09/09/2015	320	0	0	320	0
AUBAGNE CIMETIERE DES FENESTRELLES	06/12/2007	1 290	96	05/11/2015	1 290	0	0	1 290	0
LOT 4 CHARPENTE COUVERTURE	03/04/2008	13 688	96	03/03/2016	13 688	0	0	13 688	0
CONTROLE SISMIQUE FOUR	07/05/2008	2 440	96	06/04/2016	2 440	0	0	2 440	0
PLOMBERIE	30/06/2008	5 820	96	30/05/2016	5 820	0	0	5 820	0
MENUISERIE ALUMINUM	17/11/2008	2 799	242	17/10/2028	2 116	683	140	2 256	543
ETANCHEITE	22/12/2008	800	242	21/11/2028	601	199	40	641	159
LIGNE DE FILTRATION HONORAIRES	19/02/2013	21 624	223	20/06/2031	12 754	8 870	1 174	13 928	7 696
LIGNE DE FILTRATION VENTILATION	19/02/2013	3 998	223	20/06/2031	2 358	1 640	217	2 575	1 423
COMPLT LIGNE DE FILTRATION	01/04/2013	17 115	222	01/07/2031	10 487	6 629	884	11 371	5 745
LIGNE DE FILTRATION	01/01/2017	256 993	176	02/06/2031	124 005	132 988	17 724	141 728	115 264
MOBILIER	10/10/2007	12 859	121	09/09/2017	12 859	0	0	12 859	0
CHARIOT POUR CIVIERE	10/10/2007	1 882	121	09/09/2017	1 882	0	0	1 882	0
INSTAL SECHE MAINS	10/10/2007	2 017	96	09/09/2015	2 017	0	0	2 017	0
POSE MIROIR DE TOILETTES	10/10/2007	1 181	96	09/09/2015	1 181	0	0	1 181	0
PANNEAU PLEXI	10/10/2007	394	96	09/09/2015	394	0	0	394	0
FOUR ET POSE INSTAL TELEPHONIQUE	22/10/2007	1 539	96	21/09/2015	1 539	0	0	1 539	0
ASUS ECRAN 22' VK222H	07/05/2012	134	48	06/04/2016	134	0	0	134	0
PROTECTION DE LA PASSERELLE D'ACCES	20/07/2009	3 219	96	19/06/2017	3 219	0	0	3 219	0
(DKMZC) Acquisition Dell 24 Monitor P2417H - 60.5cm(23.8) Black	01/04/2018	105	17	31/08/2019	105	0	0	105	0
(DKMZC) Acquisition Dell 24 Monitor P2417H - 60.5cm(23.8) Black	01/04/2018	105	17	31/08/2019	105	0	0	105	0
TELESURVEILLANCE	01/04/2010	390	121	01/03/2020	390	0	0	390	0

(DKEL-C) Projet remplacement MF Agences : LOT 1 - Acquisition 40 imprimantes MF	21/04/2017	665	36	21/03/2020	665	0	0	665	0
RENOV CREMA DECORATION MURALE	01/04/2013	2 556	96	01/03/2021	2 556	0	0	2 556	0
RENOV CREMA PASSERELLE PORTE ENTREE	01/04/2013	3 451	96	01/03/2021	3 451	0	0	3 451	0
RENOV ESPACES VERTS	01/04/2013	8 549	96	01/03/2021	8 549	0	0	8 549	0
RENOV CREMA REALISA DALLE BETON	01/04/2013	13 105	96	01/03/2021	13 105	0	0	13 105	0
RENOV PEINTURE	01/04/2013	23 194	96	01/03/2021	23 194	0	0	23 194	0
LIGNE DE FILTRATION ELECTRICITE	01/04/2013	1 861	96	01/03/2021	1 861	0	0	1 861	0
LIGNE DE FILTRATION JOURS IMMOBILISES	01/04/2013	1 942	96	01/03/2021	1 942	0	0	1 942	0
MISE EN ŒUVRE D'OUVRAGE DE FILTRATION DE CREMATORIUM	01/04/2013	6 794	96	01/03/2021	6 794	0	0	6 794	0
(DKMZC) Acquisition PCs Optiplex 3050 (Devis 34526831)	01/04/2018	510	48	01/03/2022	510	0	0	510	0
(DKMZC) Acquisition PCs Optiplex 3050 (Devis 34526831)	01/04/2018	510	48	01/03/2022	510	0	0	510	0
CHARIOT PORTE CERCUEIL ROUES 200MM	18/02/2013	553	121	19/01/2023	553	0	0	553	0
PLANCHER EN LAMES COMPOSITES	25/02/2015	8 200	96	25/01/2023	8 200	0	0	8 200	0
RENOV CREMA COMPLT MOBILIER	01/04/2013	9 691	121	02/03/2023	9 691	0	0	9 691	0
RENOV CREMA SONO VIDEO	01/04/2013	10 037	121	02/03/2023	10 037	0	0	10 037	0
JOURS IMMOBILISES	01/04/2015	179	96	01/03/2023	179	0	0	179	0
MOTEUR DE LA PORTE DORMA	22/10/2015	2 390	96	21/09/2023	2 390	0	0	2 390	0
CARTE ELECTRONIQUE DE LA PORTE AUTOMATIQUE	01/04/2016	1 922	96	01/03/2024	1 862	60	60	1 922	0
CIMETIERE DES FENESTRELLES CHAUFFE EAU DE 50L	01/06/2016	660	96	01/05/2024	626	34	34	660	0
ENSEMBLE MOBILIER	19/03/2015	11 496	121	16/02/2025	10 100	1 396	1 150	11 249	247
CIMETIERE DES FENESTRELLES JOURS IMMOBILISES	01/04/2017	2 566	96	01/03/2025	2 165	401	321	2 486	80
CIMETIERE DES FENESTRELLES ESPACE VERT MODIF DE LA FONTAINE	01/04/2017	685	96	01/03/2025	578	107	86	664	21
CIMETIERE DES FENESTRELLES MENUISERIE INT ET EXT	01/04/2017	15 201	96	01/03/2025	12 826	2 375	1 900	14 726	475
CIMETIERE DES FENESTRELLES SERRURERIE PORTE ENTREE PARKING	01/04/2017	11 596	96	01/03/2025	9 784	1 812	1 449	11 233	362
CIMETIERE DES FENESTRELLES TRAVAUX DE PEINTURE	01/04/2017	20 102	96	01/03/2025	16 961	3 141	2 513	19 474	628
CIMETIERE DES FENESTRELLES TRAVAUX DE PLOMBERIE 3 MITIGEURS	01/04/2017	600	96	01/03/2025	506	94	75	581	19
CIMETIERE DES FENESTRELLES TRAVAUX ELECTRIQUES	01/04/2017	6 935	96	01/03/2025	5 851	1 084	867	6 718	217
CIMETIERE DES FENESTRELLES TRAVAUX DE PLATRERIE	01/04/2017	12 423	96	01/03/2025	10 482	1 941	1 553	12 035	388
CIMETIERE DES FENESTRELLES VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	01/04/2017	24 111	96	01/03/2025	20 344	3 767	3 014	23 358	753
CIMETIERE DES FENESTRELLES ASSURANCE DECENNALE ET CIVILE	01/04/2017	2 235	96	01/03/2025	1 886	349	279	2 165	70
CIMETIERE DES FENESTRELLES DECORATION MUR VEGETAL	01/04/2017	1 591	96	01/03/2025	1 343	249	199	1 542	50
CIMETIERE DES FENESTRELLES SIGNALTIQUE EXTERIEURE	01/04/2017	820	96	01/03/2025	692	128	103	794	26
CIMETIERE DES FENESTRELLES CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2017	525	96	01/03/2025	443	82	66	509	17
SERRURERIE	01/04/2018	3 662	96	01/03/2026	2 632	1 030	458	3 090	572
MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2018	629	96	01/03/2026	452	177	79	531	98
REGISTRE D'ACCESIBILITE DAI DJJC	31/08/2018	29	96	31/07/2026	19	10	4	23	6
DISPOSITIF DE PULVERISATEUR DE CALCIUS EXTERNE	24/03/2017	22 796	121	22/02/2027	15 437	7 359	2 280	17 717	5 079
REPRISE PASSERELLE MENUISERIE	25/03/2019	17 595	96	22/02/2027	10 489	7 106	2 199	12 688	4 906
CIMETIERE DES FENESTRELLES ENSEMBLE MOBILIER	01/04/2017	7 174	121	02/03/2027	4 843	2 332	717	5 560	1 614
CIMETIERE DES FENESTRELLES MATERIEL AUDIO VIDEO SEMI PRO	01/04/2017	6 346	121	02/03/2027	4 283	2 062	635	4 918	1 428
CIMETIERE DES FENESTRELLES 6 CADRES MAGNETIQUES	01/04/2017	210	121	02/03/2027	142	68	21	163	47
SERRURERIE	18/12/2019	1 800	96	17/11/2027	908	892	225	1 133	667
ELEVATEUR HR 250KG	29/06/2018	3 375	121	29/05/2028	1 858	1 517	338	2 196	1 179
EXTENDEURS LIAISON PUPITRE ECRAN HALL	01/04/2019	774	121	01/03/2029	367	406	77	445	329
REBRIQUETAGE LONG COURT CR2000 5 ANS	28/09/2020	56 472	60	29/08/2025	36 772	19 700	11 300	48 072	8 400
Latitude 3301+Sacoche Dell Pro 14+Verrou à clé Kensington N17	18/12/2020	701	23	18/11/2022	701	0	0	701	0
DEFIBRILLATEUR HEARTSINE + COFFRET	01/04/2021	973	48	01/03/2025	669	304	243	912	61
MISE CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2021	285	96	01/03/2029	98	187	36	134	151
AUBAGNE CVC CLIM Q2-22	27/08/2021	650	96	27/07/2029	191	460	81	272	378
INSTALLATION ALIMENTATION ELEC CLIM	27/08/2021	3 846	96	27/07/2029	1 127	2 719	481	1 608	2 238
BUREAU GP MITSUBISHI MXZ-3F68	27/08/2021	12 266	96	27/07/2029	3 595	8 671	1 533	5 128	7 138
ACCUEIL GP MITSUBISHI MXZ-3F68	27/08/2021	12 907	96	27/07/2029	3 783	9 125	1 613	5 396	7 511
CLIM SALLE DE CONVIV GP MITSUBISHI PUZ-ZM71	27/08/2021	11 870	96	27/07/2029	3 479	8 392	1 484	4 963	6 908
CLIM SALLE CEREMONIE 2 GP MITSUBISHI SUZ-ZM71	27/08/2021	14 604	96	27/07/2029	4 280	10 324	1 826	6 106	8 499
SORTIE DE TOITURE X5 POUR PASSAGE FRIGO CLIM	27/08/2021	3 200	96	27/07/2029	938	2 262	400	1 338	1 862
Station d'accueil Dell Dock WD19, 130W et contribution environnementale	01/04/2021	90	23	02/03/2023	90	0	0	90	0
HIFI	01/01/2022	1 564	116	02/07/2031	323	1 241	163	486	1 077
REMPLACEMENT PORTE TECHNIQUE	05/07/2022	5 577	96	04/06/2030	1 038	4 539	697	1 736	3 841
DEPOSE LUMINAIRE EXTERIEUR CASSES EQUIP LED TYPE PROJECTEUR	16/10/2023	1 394	93	16/06/2031	37	1 357	180	217	1 177
Total		1 969 967			1 484 523	485 444	117 693	1 602 216	367 750

ANNEXE 2 : CERTIFICATION DE SERVICES QUALICERT ®





WWW.OGF.FR

Reçu au Contrôle de légalité le 16 décembre 2025
Publié le 16 décembre 2025